



Les liens à privilégier entre itinéraires et pôles de services

Randonner en Finistère c'est profiter des paysages, de la faune et de la flore alentours, du patrimoine bâti... . C'est également l'occasion de découvrir les villages, de rencontrer des Finistériens, de profiter des hébergements et des commerces de proximité pour une randonnée sur plusieurs jours.

Concevoir des sentiers reculés dans la nature attire certes les amateurs de calme mais risque de décevoir les randonneurs venus d'ailleurs si le point de départ n'est pas facilement identifiable, si le trajet reste de bout en bout solitaire...

Les itinéraires de randonnées sont d'autant plus attractifs qu'ils sont vivants et connectés à la vie locale. Ils génèrent également des retombées économiques s'ils s'intègrent au tissu économique.

Intégrer les itinéraires à la vie socio-économique locale

Cette fiche thématique propose quelques suggestions simples à mettre en œuvre afin de faciliter les échanges entre les randonneurs, les activités et la population locale :

i Les tracés :

C'est d'abord privilégier les départs d'itinéraires depuis les centre-bourgs.

Les avantages sont multiples : les parkings sont déjà aménagés, le point de rendez-vous est facile (l'église, la mairie...), les commerces de proximité permettent de se ravitailler, le panneau de départ de sentier est plus visible et partagé par tous...

C'est également orienter ponctuellement le passage des itinéraires à travers les hameaux et les bourgs si le reste du tracé est rural.

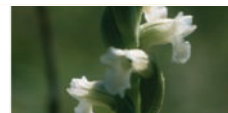
i La signalisation :

C'est indiquer, sur les panneaux directionnels des itinéraires, la présence d'un centre-bourg et des adresses utiles.

i La promotion :

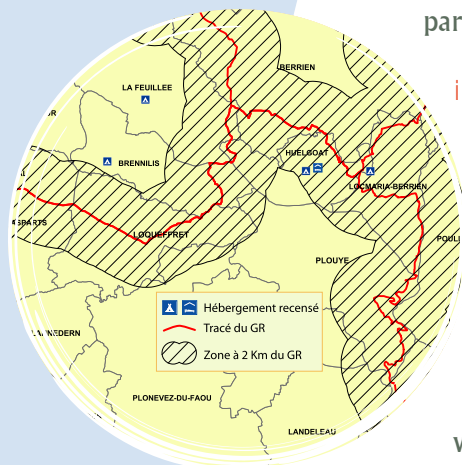
Préciser sur les guides et les topo-guides® les bourgs desservis ou proches de l'itinéraire bénéficiant de commerces de proximité (par un logo, un texte court...) ou abritant des éléments de patrimoine qui valent le détour.





Dynamiser le couple « hébergement – itinéraire »

Géo-localisation des campings et hôtels à moins de 2 Km ▼



Dans le cadre de randonnées sur plusieurs jours, rejoindre un hébergement représente un facteur limitant. Les possibilités de se loger sont à intégrer systématiquement au parcours.

- i La distance maximum acceptable pour rejoindre un hébergement depuis un itinéraire est d'environ 2 km à pied, de 3-4 km à VTT/vélo ou à cheval. Au-delà le détour paraît trop important.
- i Une cartographie préalable s'impose au concepteur de l'itinéraire afin de vérifier la bonne cohérence entre le tracé, les hébergements et leur accès (cf. fiche n°1).
- i Le Comité départemental du tourisme du Finistère effectue le recensement de l'hébergement par filière labellisée et constitue une base de données géoréférencée sur le département. Ces données, intégrées à la cartographie SIG des itinéraires inscrits au PDIPR, aident le Conseil général et ses partenaires à valoriser les circuits d'itinérance.

Quelques conseils simples sur les services spécifiques aux randonneurs

i Pour l'accueil en hébergement

Des heures d'ouverture souples sont appréciées des randonneurs itinérants (gestion des clefs...). Les randonneurs pédestres apprécient un local séchoir, les vététistes un point de lavage vélo ainsi qu'un local fermé mais accessible, et les randonneurs équestres un lieu pour reposer leurs chevaux.

i Pour la restauration

Les randonneurs sont demandeurs d'un repas copieux et équilibré pour l'effort physique, et de la possibilité de constituer un panier pique-nique. Les spécialités locales sont également très appréciées.

Lors de la réflexion en amont sur la création d'un sentier, il est préférable d'associer le maître d'ouvrage de l'itinéraire aux prestataires de services locaux (commerçants, hébergeurs, guides, offices de tourisme...) pour intégrer au projet les besoins premiers des randonneurs : se renseigner, se restaurer, dormir, visiter, se divertir...

Contacts et outils

i Référentiel régional sur les services aux cyclistes et randonneurs

La Région Bretagne et les Conseils généraux mettent en place sur les itinéraires du Schéma régional « véloroutes et voies vertes de Bretagne » un référentiel sur les services destinés aux cyclistes et aux randonneurs dans les hébergements.

i Base de données sur les hébergements randonnées

L'association Rando Breizh met à disposition des acteurs de la randonnée et des randonneurs une base de données sur les hébergements randonnées, consultable sur www.randobreizh.com



Conseil Général
FINISTÈRE
Penn-ar-Bed
Direction de l'aménagement rural,
de l'eau et des espaces naturels
Services espaces naturels et paysages
32, boulevard Duplex
29196 QUIMPER Cedex
Tél : 02 98 76 21 48
Fax : 02 98 76 24 60
Courriel: senp@cg29.fr